RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 10me Circonscription de la Seine-Maritime

ELECTIONS LÉGISLATIVES
du 12 Mars 1978



Claude HEUILLARD

MAIRE DE NEUF-MARCHÉ

CONSEILLER GÉNÉRAL

du canton de Gournay-en-Bray

Suppléant :

Marcel FOURQUEZ

MAIRE D'AUMALE

CONSEILLER GÉNÉRAL



RÉFLÉCHISSEZ

Le programme commun vous a été proposé comme solution à la crise actuelle et comme un moyen de réaliser votre légitime désir républicain d'Egalité et de Justice.

Ce programme n'était qu'une illusion et le Parti Socialiste s'est rendu compte que le Parti Communiste n'a pas changé et montre, à nouveau, son vrai visage.

Le Parti Communiste n'a pu patienter jusqu'au verdict populaire. Il a fait connaître ses exigences, bien avant l'échéance électorale.

Partout où il a pris la direction des Municipalités, depuis 1977, les Socialistes ont été réduits au silence. Beaucoup réalisent maintenant leur erreur et ont décidé de modifier leur attitude politique. La moitié d'entre eux refusent déjà leurs suffrages aux candidats communistes pour le second tour.

CONTRE LE PROGRAMME COMMUN, IL VOUS FAUT CHOISIR L'EFFICACITÉ ET LE PROGRÈS DANS LA LIBERTÉ.

Depuis 1974, la France a changé. Des réalisations importantes ont modifié le visage social de notre pays. Des efforts ont été faits pour améliorer le sort des plus défavorisés. **MAIS C'EST INSUFFISANT.** Non seulement nous continuerons cette action, mais nous œuvrerons pour aller bien au-delà.

DANS LE DOMAINE SCOLAIRE, des réalisations ont été accomplies, des Collèges d'Enseignement Secondaire sont venus compléter les équipements scolaires de la Circonscription, des gymnases, des terrains de sports...

Des crédits d'investissements ont été obtenus grâce à l'action des conseillers généraux des cantons de la Circonscription, **mais il faut poursuivre l'action :** OBTENIR

1°) la réalisation du Lycée d'Enseignement Secondaire et du Lycée Agricole du Pays de Bray tant attendus par la population.

2°) l'amélioration du réseau routier vital pour le développement de notre région, et notamment des des R.N. 28, 29, 30, pour lesquelles je suis intervenu à plusieurs reprises au Conseil Général avec mes collègues brayons.

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI. Notre circonscription a connu, ces derniers temps, de pénibles affaires de licenciements consécutifs à la fermeture d'entreprises. Pour sauver celles-ci, éviter d'autres licenciements et permettre la création de nouveaux emplois, il faut, **dans notre circonscription d'activité essentiellement agricole, commerciale et de petite entreprise,** apporter une aide efficace dans ces secteurs de notre économie. La première des actions à mener est une aide aux exploitations agricoles, aux entreprises commerciales et aux petites et moyennes entreprises. Installer de nouvelles zones artisanales et industrielles non polluantes, avec le souci majeur de revaloriser les métiers manuels, **voilà une action favorable à la création d'emplois.** Ainsi, nous pourrions voir le chômage régresser rapidement.

PROTÉGER ET DÉVELOPPER NOTRE AGRICULTURE doit être notre préoccupation de tous les instants. Pour des Français, foncièrement individualistes, surtout en milieu rural, l'exploitation familiale agricole doit seule prévaloir. Le caractère français, la diversité géographique de notre pays, ne doivent pas permettre un néfaste regroupement des grandes surfaces et leur appropriation par des personnes en dehors du monde agricole. Cet état de choses amènerait la disparition progressive des petites et moyennes exploitations.

NOUS DEVONS AUSSI RÉDUIRE LES INÉGALITÉS. Il existe trop d'écart entre les revenus et le train de vie des Français. Quelles en sont les raisons et comment y remédier ?

— **Le S.M.I.C.,** quoique revalorisé, est encore insuffisant. Il faut très vite l'amener à un niveau décent. Je pense que les 2.400 francs peuvent être atteints en 1979 sans perturber l'économie française.

— **La fiscalité,** qui frappe trop les petits revenus, doit être repensée. Le seuil des exonérations doit être relevé. En compensation, il pourrait être créé un impôt déclaratif annuel sur les grosses fortunes.

— **Une refonte des droits de succession** devrait exonérer les petits héritages et, par un taux dégressif, toucher plus lourdement les grands patrimoines.

MEILLEURE RÉPARTITION DES RESSOURCES NATIONALES. D'importantes réformes de structure devraient être réalisées en luttant notamment contre la **bureaucratie centralisée qui stérilise tout développement régional.** Chaque région a son caractère particulier et la France est riche de cette différenciation. Une administration étatique qui impose une politique de même essence et de même caractère à toutes nos Régions est sclérosante.

Il faut donc transférer les ressources nationales vers les Régions, Collectivités locales et Communes et, parallèlement, accroître leur autonomie.

IL FAUT GARDER LE SOUCI D'AIDER CHAQUE FRANÇAIS A TOUS LES MOMENTS ET AGES DE SON EXISTENCE.

— Les jeunes ont vu leur majorité portée à 18 ans.
— Les femmes, fort justement, participent de plus en plus à la vie nationale.
— Les retraités, par l'intérêt porté au 3me âge, ne sont plus oubliés.

MAIS, LA ENCORE, IL FAUT ALLER PLUS AVANT.

La promotion de cette jeunesse, qui sera la France de demain, doit être poursuivie par une scolarité et un encadrement plus démocratiques qui ouvriraient, aux plus doués, le chemin des Grandes Ecoles.

L'influence féminine doit inscrire la sensibilité et la sociabilité dans un monde qui se durcit par des affrontements de plus en plus fréquents. La vie moderne a pratiquement donné à la femme les mêmes droits que l'homme. Une action familiale accrue devra l'aider dans sa tâche : la création de crêches, d'écoles maternelles, d'organismes d'aides familiales, lui permettrait de participer plus librement à l'entreprise — agricole ou industrielle — ou à exercer une profession si elle le désire.

La retraite à 60 ans est pour bientôt et il faudra songer aux personnes du 3me âge, par la création de clubs, de maisons de retraite, mais aussi penser à ceux qui ne s'accomodent pas d'une vie commune. Il faudra leur donner les moyens d'une vie individuelle s'ils le désirent : retraites suffisantes, aide sociale à domicile.

VOILA LES PRINCIPAUX POINTS D'UN PROGRAMME QUI A LE SOUCI DE LA PROTECTION DE NOS LIBERTÉS, DE LA JUSTICE SOCIALE, D'UNE PROMOTION ACCRUE DU TRAVAIL, DE TOUT CE QUI PEUT APPORTER LA PAIX ET LA SÉRÉNITÉ DANS NOTRE PAYS DÉJA TROP DÉCHIRÉ.

POURQUOI UN DEUXIÈME CANDIDAT QUI SE RECLAME DE LA MAJORITÉ ?

— Parce que nous refusons d'accepter l'affrontement définitif de deux blocs en France.

— Parce que le programme d'autres formations de la majorité ne nous paraît pas suffisamment dynamique et capable de faire face aux difficultés de l'heure.

— Parce qu'enfin, nous sommes **en Démocratie** et que tous les courants de pensée doivent pouvoir s'exprimer et être représentés à l'Assemblée Nationale.

POUR CELA, VOUS AVEZ BESOIN D'UN DÉPUTÉ

PRÉSENT
DISPONIBLE
AGISSANT chaque jour pour une meilleure qualité de la vie, pour un développement plus efficace de la Circonscription.

VOTEZ, DÈS LE PREMIER TOUR :

Claude HEUILLARD

Candidat de l'UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE qui soutien l'action du Président de la République

qui a réalisé l'UNION SUR SON NOM, car

LE PARTI RADICAL VALOISIEN,
LE PARTI RÉPUBLICAIN,
LE CENTRE DES DÉMOCRATES SOCIAUX du Mouvement Démocratique Socialiste Français
et de **très nombreux Elus Municipaux** de la Circonscription

VOUS DEMANDENT DE BLOQUER VOS SUFFRAGES, DÈS LE PREMIER TOUR, SUR

le Candidat de l'Union pour la Démocratie Française

POUR ASSURER LE RENOUVEAU DE LA CIRCONSCRIPTION.

Claude HEUILLARD

MAIRE DE NEUF-MARCHÉ
CONSEILLER GÉNÉRAL du canton de GOURNAY-EN-BRAY depuis 1952
Médaille d'honneur départementale et communale
Chevalier des Palmes Académiques
Combattant Volontaire de la Résistance
Président de la Commission de l'Agriculture
et des Affaires Générales du Conseil Général
Vice-Président de la Commission administrative
de l'Hôpital-Hospice de Gournay-en-Bray
Président de Syndicats d'Adduction d'Eau, d'Electrification,
de Ramassage Scolaire du canton de Gournay-en-Bray
Président de la Délégation Départementale de l'Education Nationale

SUPPLÉANT :

Marcel FOURQUEZ

CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE D'AUMALE
Officier du Mérite Agricole

Imprimerie LA DÉPÊCHE — Forges